



No interne
(réservé à l'administration)

Demande d'autorisation de mise en service d'une installation de couverture RENITA à l'intérieur de bâtiments

Renseignements sur le demandeur

Coordonnées de la partie requérante désirant mettre en service et opérer par la suite une installation de couverture RENITA à l'intérieur d'un ou plusieurs bâtiments.

Société :

Nom et prénom du
représentant qui introduit la
demande:

Fonction du représentant :

Adresse officielle :

Numéro(s) de téléphone du
représentant :

Adresse email du
représentant :



Informations générales sur l'installation de couverture radioélectrique

Objet de la demande : Nouvelle installation
 Modification d'une installation existante (*)
 Changement organisationnel (*)

Nombre de bâtiments
couverts par l'installation :

Nom(s) du/des bâtiment(s) :

Description de l'utilisation
du/des bâtiment(s) :

Date prévue/estimée de
mise en service :

(*) En cas de changements,
prière d'indiquer le numéro
de l'installation attribué par
l'administration :

(*) En cas de changements,
prière de donner un résumé
des changements prévus



Informations sur l'emplacement de l'installation

Renseignements permettant d'évaluer où se situe l'installation technique et ses composantes centrales, sa position géographique et sa position par rapport à d'autres éléments du réseau RENITA.

L'installation sera intégrée
dans une

- Nouvelle construction (projet/en voie de réalisation)
 Construction existante (rétrofit)

Nom du bâtiment qui abrite
l'unité active centrale :

Nom et localisation du local
où l'unité centrale sera
installée :

Adresse exacte du bâtiment :

Coordonnées GPS du
bâtiment :

N (DD°MM'SS,ss'')

E (DD°MM'SS,ss'')

Propriétaire du bâtiment :

Exploitant du bâtiment:



Informations sur les responsables de l'installation

Coordonnées et informations de contact concernant le personnel en charge de l'opération de l'installation de couverture à l'intérieur du bâtiment.

Noms des personnes responsables:

Adresse des personnes responsables:

Numéros de téléphone fixes et mobiles des personnes responsables:

Adresses email des personnes responsables:

Informations de contact pour le déclenchement d'urgence (24/7):
(Noms, Fonctions, Numéros de téléphone)



Informations techniques sur l'installation

Catégorie de
couverture (prière d'annexer
la réponse des usagers):

- TMO-interne
 DMO-interne

Nombre d'étages couverts
par l'installation en sursol :

Surface totale couverte par
l'installation en sursol

Nombre d'étages couverts
par l'installation en sous-sol :

Surface totale couverte par
l'installation en sous-sol

Est-ce que l'installation
couvre des parties
extérieures au bâtiment ?

- Oui
 Non

Si oui, description des
parties extérieures à couvrir
par l'installation

Spécificités à considérer,
informations
complémentaires.

Signature du demandeur :



Notes

Ce formulaire doit être :

- Rempli électroniquement ;
- Dûment et correctement complété;
- Valablement signé (manuellement ou électroniquement);
- Transmis à l'adresse *inhouse@renita.lu* (ou par courrier postal : Ministère d'État / Service RENITA / L-2910 Luxembourg).

Le document établissant la catégorie de couverture est à joindre à la demande.

Pour les bâtiments nécessitant une couverture de catégorie « TMO-interne », la documentation complète des mesures préliminaires et des résultats doit être annexée.

L'autorisation sera établie par le titulaire de la licence concernant la bande spectrale utilisée, en l'occurrence le service compétent du ministère ayant le réseau national intégré de radiocommunication dans ses attributions.

Dans le cadre de cette autorisation, le titulaire de la licence peut associer à son accord des obligations techniques permettant au titulaire de garantir l'usage correct du spectre qui lui est octroyé afin de garantir le bon fonctionnement du réseau RENITA. Peuvent faire partie de ces obligations, notamment certains paramètres de base comme le type d'interconnexion des éléments actifs avec le réseau RENITA, les bandes passantes autorisées ou les fréquences exactes à utiliser

L'autorisation de mise en service de l'installation de couverture ne sera effective qu'après une recette réussie avec succès.